



**Fédération Française de Football**

**Ligue d'Occitanie**

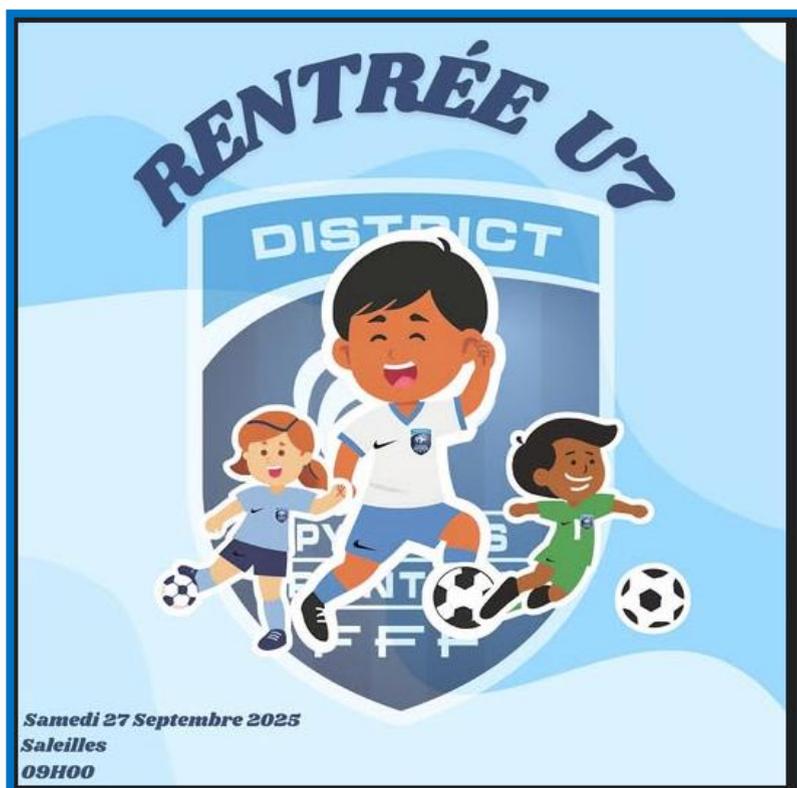
**District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan**

**JOURNAL OFFICIEL  
NUMERIQUE DU  
DISTRICT DE  
FOOTBALL DES  
P-O PAYS CATALAN**

**Tél : 04.68.54.61.11**

**770 avenue d'Argelès Sur  
Mer 66100 PERPIGNAN**

**[secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr](mailto:secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr)  
<http://pyrenees-orientales.fff.fr>**



**L'OFFICIEL 66  
Saison 2025/2026**

**Horaires d'ouverture :**

- mardi, mercredi, jeudi  
09h à 12h30 – 14h à 18h.
- Lundi, vendredi 09h à  
12h–14h à 17h.

**N° et mail de l'astreinte des élus  
le week-end (uniquement)  
A partir du vendredi 17h00**

**06 10 84 48 53**

**[secretaire.general@pyrenees-orientales.fff.fr](mailto:secretaire.general@pyrenees-orientales.fff.fr)**

**OFFICIEL 66 N°5 DU 12/09/25  
SAISON 2025/2026**

**L'OFFICIEL 66 N°5 DU 12/09/25  
SAISON 2025/2026**

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Direction départementale  
des services d'incendie et de  
secours

Affaire suivie par : Lieutenant-colonel Jean-Claude COMMES  
☎ : 04.68.63.78.07  
@ : [cabinet.direction@sdis66.fr](mailto:cabinet.direction@sdis66.fr)

Perpignan, le

Le chargé de mission volontariat  
et politique des territoires

A

Madame, Monsieur le (la) président(e) de club

Madame, Monsieur le (la) président(e) de club,

Depuis le mois de novembre 2023, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des Pyrénées-Orientales a mis en place une politique publique territoriale de Protection Civile avec pour objectif de sensibiliser la population aux risques de toute nature afin de faire du citoyen le premier maillon de la chaîne du secours.

A cet effet, nos efforts se concentrent sur la sensibilisation ou la formation de la jeunesse de notre département à travers une action que l'on vous propose : une formation aux Gestes Qui Sauvent (GQS) pour les jeunes de 8 à 14 ans de vos associations sportives.

**Cette formation de 2 heures est totalement gratuite** et peut se faire avant ou après vos séances d'entraînement par exemple ou sur une autre date sans aucun problème. Nos formateurs s'adapteront à vos agendas, à partir du moment où nous aurons programmé ces formations à l'avance.

Un cadre du SDIS 66 est affecté spécifiquement à ce programme de formation. Il s'agit du **Lieutenant Charles REBUJENT que vous pouvez contacter au 06 70 81 60 26 ou à l'adresse mail suivante [charles.rebujent@sdis66.fr](mailto:charles.rebujent@sdis66.fr)**. Celui-ci prendra contact prochainement avec vous pour vous présenter plus précisément le projet et répondre à vos éventuelles questions.

Faire prendre conscience, dès le plus jeune âge, de l'importance de connaître les comportements adaptés, les bons gestes à prodiguer est notre défi car les jeunes sont également les vecteurs de transmission auprès de leurs familles, de leurs amis.

Respectueusement

Le chargé de mission volontariat  
et politique des territoires

Lieutenant-colonel Jean-Claude COMMES

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES  
1, rue du Lieutenant Gourbault – BP 19935 – 66962 Perpignan cedex 09 - Standard : 04.68.63.78.18  
Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle au Directeur départemental des services d'incendie et de secours

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Votre comité départemental et les associations du département proposent en cette rentrée sportive des événements de promotion de votre discipline.

Vous pouvez déposer une demande pour faire triplement labelliser ces événements : Fête du Sport - Sentez-vous Sport - Semaine Européenne du Sport afin de valoriser ces manifestations.

En participant à ces initiatives, vous pourrez bénéficier de :

- **Visibilité nationale et européenne** grâce à la Semaine Européenne du Sport et la Fête du Sport.
- **Renforcement de la pratique au niveau local** tout en impliquant les bénévoles dans un événement commun.
- **Un impact positif sur la santé publique** en incitant à pratiquer davantage d'activités physiques.

Vous pouvez déposer simplement votre demande de labellisation via [CE LIEN](https://cnosf.franceolympique.com/labellisation-des-evenements-sentez-vous-sport-2025)  
<https://cnosf.franceolympique.com/labellisation-des-evenements-sentez-vous-sport-2025>

N'hésitez pas à contacter nos services pour plus de renseignements,  
Bien sportivement.

Jean ROMANS  
Président du CDOS 66

## **COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE et SPORTIF 66**

Maison Départementale de l'Éducation, des Sports et de la Jeunesse  
rue René Duguay Trouin  
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 63 32 68

Mél : [contact@cdos66.fr](mailto:contact@cdos66.fr)

Site Internet Officiel : <http://pyreneesorientales.franceolympique.com>

Pour s'abonner à la newsletter envoyez un mail demande.

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



## RAPPEL



### Règlements Généraux FFF

#### Article - 160 Nombre de joueurs "Mutation"

- a) Dans toutes les compétitions officielles des **catégories U19 et supérieures**, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **six dont au maximum deux joueurs ayant changé de club hors période normale** au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

b) Pour les **pratiques à effectif réduit** des **catégories U19 et supérieures**, ainsi que pour les pratiques à effectif réduit de niveau national en dessous de la catégorie U19, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **quatre dont au maximum deux joueurs ayant changé de club hors période normale** au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories **U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **quatre dont au maximum un joueur ayant changé de club hors période normale** au sens de l'article 92.1 des présents règlements.
2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.  
En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match **reste le même**.
3. L'équipe première amateur d'un club est celle qui participe, dans la catégorie d'âge la plus élevée, à une compétition nationale ou régionale, organisée par la Fédération, les Ligues régionales ou les Districts.

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## COMMISSION DES CHAMPIONNATS

### REUNION DU 09/09/25 – PV N°3

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Jean-Luc GARCIA, Katia GOZZO, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

Excusé : Miguel GONZALEZ

- *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

---

### *SENIORS*

---

#### DEMANDE D'ENGAGEMENT SUPPLEMENTAIRE

**FC CLAIRA ST LAURENT** : courriel du 09/09/25, demandant l'engagement d'une équipe 3 en Départemental 4. Cette équipe est intégrée en D4 Poule A à la place de l'exempt.

#### COUPE D'OCCITANIE SENIORS

Tirage du 2ème tour le mardi 16/09/25 à 16h30 - **Matches le : 28/09/25**

---

### *JEUNES*

---

#### DEMANDES D'ENGAGEMENTS SUPPLEMENTAIRES

LES PHOENIX CATALANS : courriel du 02/09/25, 1 équipe U13 Animation 2.

FC ILLE NEFIACH : du 04/09/25, 1 équipe U13 Animation 2.

SP PERPIGNAN NORD : courriel du 07/09/25, 1 équipe U13 Animation 4.

FC THUIR : courriel du 09/09/25, 1 équipe U13 Animation 3.

FC BECE VALLEE DE L'AGLY : courriel du 09/09/25, 1 équipe U13 Animation 2.



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

**Une poule U13 Animation F de 6 équipes ou plus pourra être créée pour la 1<sup>ère</sup> phase.  
\*\*\*Les clubs resteront en U13 Animation pour la 2<sup>ème</sup> phase.**

**FC ALBERES ARGELES** : courriel du 09/09/25, demandant l'engagement d'une équipe 2 en U12. Cette équipe est intégrée dans la Poule C à la place de l'exempt (le club ayant déjà une équipe engagée en U12 P/A).

**FC FENOUILLEDES** : courriel du 09/09/25, demandant l'engagement d'une équipe U15 en 1<sup>ère</sup> phase. Cette équipe est intégrée en Poule A à la place de l'exempt.

## RETRAIT D'EQUIPES

**RF CANOHES TOULOUGES** : courriel du 08/09/25, demande de retrait de son équipe U13 Animation 3 en Poule C  
**Amende : 70€**

**FU NARBONNE** : courriel du 08/09/25, demande de retrait de son équipe U19 T PO/AUDE.  
**Amende : 100€**

**FC POLLESTRES** : courriel du 09/09/25, demande de retrait de son équipe U12 en Poule A  
**Amende : 70€**

**ATAC OC** : courriel du 09/09/25, demande de retrait de son équipe U13 Animation Poule A  
**Amende : 70€**



**Pour des raisons calendaires à respecter, la Commission se réserve le droit de reporter à un mercredi les matches qui ne pourront pas se jouer à la date fixée et ce, pour quelque raison que ce soit.**

Le Président  
J-C DELATRE

Le Secrétaire  
Régis SANCHEZ



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## Commission du Football Féminin

### REUNION DU 10/09/25 – PV N°3

Présents : François BARZIC (en visio), Annick COUEFFEC, Olivier DUBUISSON, Katia GOZZO

Excusée : Emmanuelle SIMON BAIG

Absent : ROCHET Fabrice

- *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

### MUTES SUPPLEMENTAIRES DISPOSITION PRISE PAR LE COMITE DIRECTEUR

*Dans le cadre de la promotion du foot féminin, le Comité Directeur a validé la disposition suivante :*

#### Article 11 - MUTÉ SUPPLÉMENTAIRE

*Tout club qui engagera au moins 1 équipe FEMININE de U15 à SENIORS dans un CHAMPIONNAT EXCLUSIVEMENT FEMININ, qu'il soit DEPARTEMENTAL ou REGIONAL et dont l'équipe disputera jusqu'à la fin sa compétition, pourra bénéficier, la saison suivante d'un(e) joueur (se) "muté(e)" supplémentaire, qu'il fera évoluer dans l'équipe de District de son choix, définie avant le début des compétitions. \*LIMITE A 1 MUTE UNIQUEMENT, QU'ELLE QUE SOIT LA CATEGORIE DE L'EQUIPE FEMININE ET LE NOMBRE D'EQUIPE ENGAGEE.*

#### **Demande validée :**

**FC CLAIRA ST LAURENT** : courriel du 09/09/25, demandant à attribuer **1 muté supplémentaire pour son équipe U15 1** au titre d'une équipe féminine 2024/2025 ayant terminé son championnat (U15F District)

#### **Demande en suspens :**

**FC CERET** : courriel du 08/09/25, demandant à attribuer **1 muté supplémentaire pour son équipe SENIORS D2** au titre de l'équipe U15F du GROUPEMENT PHOENIX SUD ROUSSILLON VALLESPIR (564916), qui a terminé son championnat 2024/2025. Le service juridique de la LFO sera sollicité pour suite à donner s'agissant d'un groupement ayant sa propre affiliation.

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## ENGAGEMENTS FOOT FEMININ

Clôture des engagements le 15/09/25

### Championnat Féminines à 8 District

1. FC LE BOULOU SJCP 1
2. AS PRADES 1
3. RF CANOHES TOULOUGES 2
4. FC FEMININ ST FELIU D'AVALL 1
5. FC ST CYPRIEN 1
6. CABESTANY OC 1
7. ASC ST NAZAIRE 1
8. FC BAHO PEZILLA 1
9. FC POLLESTRES 1
10. FC DES ASPRES 1

### Coupe du Roussillon Féminines à 8

1. FC LE BOULOU SJPC 1
2. AS PRADES 1
3. RF CANOHES TOULOUGES 2
4. FC FEMININ ST FELIU D'AVALL 1
5. FC ST CYPRIEN 1
6. CABESTANY OC 1
7. ASC ST NAZAIRE 1
8. FC BAHO PEZILLA 1
9. FC POLLESTRES 1
10. FC DES ASPRES 1

### Coupe du Roussillon Féminines à 11

1. RF CANOHES TOULOUGES 1
2. CANET RFC 1

### Challenge LE GOFF :

1. FC LE BOULOU SJCP 1
2. AS PRADES 1
3. RF CANOHES TOULOUGES 2
4. FC ST CYPRIEN 1
5. CABESTANY OC 1
6. ASC ST NAZAIRE 1
7. FC BAHO PEZILLA 1
8. FC POLLESTRES 1
9. FC DES ASPRES 1

# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

## **Championnat U15 F Territoire :**

1. AS PRADES 1
2. RC PERPIGNAN MEDITERRRANEE 1
3. CABESTANY OC 1
4. ASC ST NAZAIRE 1
5. FC POLLESTRES 1
6. FC CORBIERES MEDITERRANEE 1 (580919)

## **Coupe du Roussillon U15 F :**

1. RF CANOHES TOULOUGES 1 (U15 Elite F Ligue)
2. AS PRADES 1
3. RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 1
4. CANET RFC 1 (U15 Elite F Ligue)
5. CABESTANY OC 1
6. FC POLLESTRES 1

## **Championnats U17 F :**

1. AS PRADES 1
2. CABESTANY OC 1
3. ASC ST NAZAIRE 1
4. FC CERET 1

## **Coupe du Roussillon U17 F :**

1. AS PRADES 1
2. CANET RFC (U18 Territoire F)
3. CABESTANY OC 1
4. ASC ST NAZAIRE 1
5. FC CERET 1

### **RAPPEL REUNION AVEC LES SECTIONS FEMININES**

Une réunion des sections féminines (et tous les clubs qui souhaitent y participer) aura lieu le mardi 23/09/25 à 18h00 au siège du District, en présence du CTD DAP, Olivier ASTRUIT. A cette occasion, la mise en place de la nouvelle saison sportive sera évoquée ainsi que les journées festives (Halloween, Plateau de Noël, Pâques, Fêtes du Foot Féminin). Les clubs déjà engagés et ceux qui souhaitent s'inscrire sont priés de confirmer leur participation le mercredi 17/09/25 dernier délai pour la bonne organisation de cette manifestation.

La coordonnatrice  
Annick COUEFFEC

